

Un autre point porte sur la création d'un SAMSAH. Une réflexion est en cours avec l'UDAF de l'Essonne, pour la création de structures sur le site prochainement libéré de la maison de retraite de Fleury Mérogis pour lesquelles un SAVS serait nécessaire. Ces réflexions requièrent beaucoup de temps. Patrick Grand et Alain Darbas sont souvent sur la brèche.



Autre dossier dont je souhaite vous parler : l'ALVE et 9 associations de gestions d'appartements associatifs des hôpitaux de l'Essonne, se sont constitués en décembre 2007, en collectif afin de regrouper les efforts en vue de faciliter l'accès aux logements des personnes souffrant de handicap psychique. Ce collectif s'est réuni plusieurs fois et a rencontré le Préfet, Monsieur Zabulon, pour lui exposer les difficultés rencontrées par les associations : coûts des loyers, non acceptation de ce personnes par les

propriétaires, difficultés financières des associations, non reconnaissance du travail accompli... Le Préfet a beaucoup écouté et découvert la question. Il a pris l'engagement d'aider à rencontrer les bailleurs sociaux et de sensibiliser la DASS aux problèmes de financements. La prochaine étape sera la rencontre programmée avec le Vice président du Conseil général et du Directeur du service des personnes âgées et handicapées le 28 avril.

Dernier point et pas le moindre : des associations issues ou non de l'Unafam, ont constitué un collectif national en vue de la création d'une fédération d'associations gestionnaires. L'Alve a été sollicitée pour faire partie de cette fédération qui souhaite devenir une force de représentation auprès des pouvoirs publics et aider ainsi, les associations à développer leurs capacités à créer des structures. La fédération devrait voir le jour en juin prochain. Si à ce jour, l'Alve n'est pas entré dans ce projet, le projet en cours est suivi avec attention et le débat reste ouvert. Il a été décidé lors des Conseils d'administration récents, de suspendre la décision d'adhésion et de reporter cette décision après la réunion de l'assemblée générale. La question est donc à l'ordre du jour.



Pour clore ce rapport d'activités, je souhaite dire à tout le personnel de l'ALVE, ma gratitude pour le travail accompli tout au long de l'année, souvent dans des conditions difficiles. La qualité des services rendus auprès de nos résidents et usagers est reconnue à l'extérieur de l'association. Que ce soit les maires des communes où sont implantés nos structures, les voisins, les commerces de proximité, les résidents et les usagers eux-mêmes, les familles, les soignants, tous souhaitent que l'association persévère dans ses projets. Nombreux sont les personnes qui nous demandent de développer d'autres maisons et services en Essonne. Avec votre aide, nous parviendrons nécessairement à faire reconnaître, toujours et partout, la nécessité des ces structures.

Association de Lieux de Vie Essonniers
57 av. Charles de Gaulle - 91220 Brétigny sur Orge

Si l'année 2006 a été une année charnière comme je l'indiquais dans le rapport de l'an passé, 2007 aura été une année de développement et de consolidation de nos savoirs faire, mais aussi, une année d'activité forte avec l'ouverture à la Région Île de France d'un projet soutenu par les équipes psychiatriques de l'hôpital de Melun et de l'étude d'un autre projet soutenu par l'hôpital Paul Guiraud du Val de Marne. J'y reviendrai.

Mais tout d'abord, parlons des structures existantes sur le département de l'Essonne. Nos 4 maisons fonctionnent toutes différemment mais toutes présentent les même taux d'occupation. Nous approchons les 95% en accueil permanent et dépassons aussi les 90% pour les accueils temporaires. Ces chiffres qui seront repris dans la présentation tout à l'heure, illustrent parfaitement le bien fondé de nos réalisations. Et nous savons très bien que la demande reste supérieure à ce que les maisons offrent. Combien de secteurs des hôpitaux de l'Essonne nous demandent régulièrement l'ouverture de maisons sur leur territoire. Hélas, ce n'est pas que l'ALVE ne le veuille pas, mais notre financeur, le Conseil général, ne peut suivre. Le schéma départemental pour les personnes handicapées est là pour nous le rappeler.

Je disais que chaque maison fonctionne différemment, ce n'est pas tout à fait vrai. L'esprit ALVE est maintenu partout même si chaque directeur apporte sa touche personnelle à la vie de la maison, aidé en cela par l'équipe d'accompagnement. L'esprit ALVE, je cherche encore à le définir, mais il m'échappe encore. La convivialité, la liberté, la compréhension, la passion, l'amour de l'autre, tous ces mots sont à retenir pour entrer dans cette définition, mais il en manque. Ce que je sais, c'est que quelque soit la maison, on y rencontre cette chaleur particulière qui pour moi représente bien l'esprit ALVE. Cet état d'esprit, si spécifique on le retrouve aussi dans les SAVS de Juvisy et de Palaiseau, même si les difficultés actuelles prennent quelquefois le dessus. L'accueil de l'autre, là plus qu'ailleurs, est bien la maître mot.

Une particularité maintenant bien ancrée au sein de chaque structure, qui reste liée à l'accueil, est la présence importante de stagiaires d'origines diverses que l'on rencontre. Je suis toujours étonné lors de mes visites de rencontrer des visages nouveaux. L'ALVE devient, de par la reconnaissance départementale, un centre de formation apprécié. J'ai entendu récemment, que la cuvée 2007/2008 des élèves éducateurs, serait une cuvée ALVE. A titre d'exemple, le rapport d'Edma, fait mention de 11 stagiaires reçus en un an pour des stages de un à trois mois. Il en va de même ailleurs.

Le personnel en place bénéficie également des formations, puisque, le Conseil général autorise l'ALVE à puiser dans les excédents dus aux taux d'occupation élevés, pour financer un plan de formation qui permet à chacun de développer ses compétences. Ainsi j'ai pu noter que des personnels des Belles





Théâtre à la Pergola

Fontaines ont obtenues des diplômes de moniteur éducateur et d'éducateur spécialisé. Que deux personnes ont suivi la formation pour devenir responsable d'établissement. Une autre a terminé sa formation de psychologue et, hélas, a quitté l'ALVE.

La reconnaissance est là et je pense qu'elle sera encore plus développée dans les années à venir.

A ce jour le nombre de salariés de l'ALVE oscille entre 90 et 100. Je dis entre, car l'arrivée et le départ des stagiaires ne me permet pas d'être à jour.

Autre particularité mais encore unique aujourd'hui, c'est

comme dit Patrick Grand, que l'ALVE s'est trompé! Trompé sur le devenir de ses résidents. Car si nous pensions que nos maisons étaient des résidanats définitifs, pour une personne ce n'est pas vrai : elle a pu intégrer la maison des Rossays dans un appartement indépendant. Son séjour dans une maison de l'ALVE qui au départ devait être de longue durée lui a permis d'évoluer vers plus d'indépendance.

Les périodes de vacances sont aussi des moments forts qui permettent des séjours à la carte, soit en groupes constitués soit individuels. Ainsi un résident du chêne à 4 oreilles est-il parti seul au Maroc. Surprenant quand on connaît le lourd passé hospitalier de nos résidents.

Il est rappelé ici que les personnes accueillies en temporaire, peuvent éventuellement bénéficier des séjours organisés par les équipes, à condition que les périodes se chevauchent.

Et devrais-je parler des activités spécifiques à chaque maison : Théâtre à la Pergola en liaison avec le café Curieux, Concerts et expositions artistiques à Edma, visite d'expositions (par exemple sur le Rock 'n roll)...

Et enfin, dernière structure ouverte, le Groupe d'Entraide Mutuelle qui fonctionne à Sainte Geneviève des Bois, parrainé par l'ALVE. Intersection compte à ce jour, plus de 85 adhérents actifs. J'en avais parlé l'an passé mais depuis ses activités

se sont multipliées et sont suivies assidûment par un grand nombre d'adhérents. A noter que la plupart des activités ont été demandées à l'origine par les adhérents eux-mêmes. En octobre la DASS est venue vérifier la réalité du club et est repartie convaincue qu'il fallait persévérer. Merci à Mickaël, le seul salarié du club, qui se démène sans compter, mais aidé beaucoup, il faut le dire, par de nombreux salariés de l'Alve qui interviennent souvent bénévolement.



Une équipe d'Intersection

Et, comme d'habitude, j'oublie dans mes comptes-rendus d'évoquer une structure particulière qui, si je n'en parle pas, va me tomber dessus... Je veux ici parler du siège et des 3 personnes qui, sans elles, l'Alve ne pourrait pas fonctionner. C'est là aussi un lieu d'accueil? Accueil pour les 90 salariés des autres structures, mais aussi, et cela est très important, accueil de toutes les demandes de conseil en création de maisons ou de SAVS qui émanent de nombreuses associations réparties sur le territoire national. Ce travail de partage du savoir faire qu'il faut absolument faire reconnaître car il est essentiel au développement de l'Alve.

Et accueil aussi de très nombreuses personnalités qui viennent au chêne à 4 oreilles, visiter notre maison et les autres structures et rencontrer nos professionnels pour leur permettre d'évaluer le bien fondé des projets mis en œuvre.

Pour y participer assez souvent, je veux dire ici combien ces réunions ici et là, sont importantes et valorisantes pour l'association, mais aussi dire combien ce travail, en sus de la gestion seule, pèse sur la charge supportée par nos valeureux gestionnaires.

Et pour clore ce chapitre des activités, juste quelques mots sur notre CA qui s'est réuni 6 fois au cours de ce mandat, le bureau se réunissant 2 fois.

Parlons maintenant des dossiers en préparation.

A Savigny le Temple, le projet de maison est entré dans sa phase active : le permis de construire a été délivré en un temps record (Marc Depeyre, notre architecte a du modifier ses plans pour intégrer un abri à vélos), le terrain est en cours d'achat et le chantier devrait démarrer avant l'été. La cérémonie symbolique de la pose de la 1^{ère} pierre est prévue le 13 juin. Il dépendra bien sûr, des disponibilités de l'entreprise. Le Conseil général de Seine et Marne a pris ses dispositions pour que les subventions puissent être inscrites rapidement au budget du département malgré les élections. Patrick Grand a déjà contacté les banques et les dossiers de prêts n'attendent plus que la garantie d'emprunt du département qui devrait être validé fin avril. Nous allons prochainement rechercher le futur directeur ou directrice afin que ce nouveau cadre puisse suivre conjointement, l'avancée des travaux et constituer d'ici quelques mois son équipe. Vous pourrez suivre l'avancée du chantier sur le site de l'ALVE.

Autre chantier, dans le département du Val de Marne. Mais celui là est loin d'être finalisé. Les secteurs G15 et G17 correspondant aux communes du Val de Bièvre, nous accompagnent dans les démarches en cours : rencontre avec les élus des communes, de la communauté d'agglomération, du Département. Toutes ces démarches en vue d'obtenir le soutien des élus et de trouver un terrain adéquat, si elles sont accueillies favorablement, n'ont pas encore permis de concrétiser. C'est un chantier à suivre.

Nous avons reçu le 2 avril, l'appel à projet du Conseil général de l'Essonne. Cet appel à projet porte sur la création d'un foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés psychiques vieillissants de 20 places et d'un service d'accompagnement pour adultes handicapés présentant un handicap psychique, SAMSAH de 30 places.

Concernant le FAM, le conseil d'administration de l'ALVE réuni le 4 avril après examen du cahier des charges du projet, a voté pour le maintien du projet de Corbeil en l'état. Je rappelle que ce projet étudié avec les secteurs de l'hôpital Sud Francilien depuis plus de 5 ans et pour lequel plus de 60 rencontres diverses ont eu lieu, porte sur une maison non médicalisée, le soin étant comme pour les autres maisons, assuré par les soignants de l'hôpital avec qui une convention de partenariat est signée. De plus, le projet proposé par le département inclus des surfaces telles que le projet de Corbeil ne peut être adapté.

